

Consultation Montreal - Objectif zéro déchet **Coalition - Amis de l'environnement**

Nous remercions l'agglomération de cette importante consultation sur la gestion des déchets, car ensemble, nous visons l'objectif: Zéro déchet. Nous voulons savoir la vérité sur ce qui se passe avec nos matériaux "recyclables" : verre, papier, plastique, métal, polystyrène.

Il semble qu'une grande partie de ce que nous recyclons finit dans un site d'enfouissement. Ces rumeurs sont-elles vraies? Si c'est le cas, nous devons résoudre ce problème. Nous devons clarifier les problèmes si nous voulons améliorer l'efficacité de notre système de recyclage. Nous devons absolument repenser nos processus actuels.

Priorité aux 3 R :

Afin de réduire les déchets, nous devons garder à l'esprit les R :

Réduire (Repenser, Refuser)

Réutiliser (Remettre à neuf, Réparer)

Recycler

D'abord et avant tout, nous devons réduire nos déchets à la source. Pour ce faire, nous avons besoin de la **législation à chaque niveau : fédéral, provincial et municipal.** Nous encourageons Montréal à faire de la pression auprès de notre gouvernement fédéral et provincial et à travailler par l'entremise de la **FCM** (Fédération canadienne des municipalités) et de l'**UMQ** (Union des municipalités du Québec) qui sont de solides partenaires pour apporter des changements au niveau fédéral et provincial, afin **d'interdire les sacs de plastique et les bouteilles d'eau en plastique, de réduire l'emballage des fruits et des légumes et d'éliminer le plastique à usage unique, y compris les emballages à double-coque.**

Idéalement, nous devrions nous sevrer autant que possible du plastique. Pour ce faire, **les fabricants doivent remplacer leurs contenants de plastique par du verre. Si les contenants de verre étaient fabriqués en dimensions standard, nous pourrions les retourner à n'importe quel fabricant au besoin.**

Le gouvernement fédéral devrait également soutenir la recherche sur les matières compostables comme la pomme de terre, le chanvre, la peau de poisson, etc. Ces matériaux pourraient aider à remplacer nos matières plastiques actuelles. Montréal pourrait légiférer sur l'utilisation des contenants compostables ou réutilisables dans les restaurants et les épiceries pour remplacer le plastique et le polystyrène. Pour atteindre un véritable objectif Zéro Déchet, si un objet ne peut pas être réutilisé, réparé ou recyclé, nous ne devrions pas le produire.

Montréal doit promouvoir et soutenir financièrement les épiceries, les pharmacies, les quincailleries, etc. pour effectuer la transition vers des **stations de remplissage**, en suivant le bon exemple des compagnies telles que Vert Essentiel à Vaudreuil www.vertessentiel.ca pour les aliments en vrac, les produits d'hygiène et de nettoyage et d'autres articles. Il devrait y avoir un incitatif financier qui inciterait les clients à recharger leurs contenants plutôt que d'en acheter de nouveaux. Aussi, les épiceries ne doivent pas offrir de sacs de plastique pour la viande ou les légumes ou à la caisse. Des sacs réutilisables devraient être disponibles à la place. Le but est d'encourager les clients à apporter leurs sacs réutilisables.

Nous sommes heureux qu'il y ait des consignes de retour sur les bouteilles de vin et les bouteilles de boissons en plastique, mais nous aimerions que cette pratique soit élargie.

Toutes les bouteilles et bocaux en verre et en plastique devraient être consignés et être retournés à des centres de retour ou des écocentres. Il n'y a aucune raison pour laquelle le verre ne puisse être stérilisé et réutilisé, ce qui nécessite moins d'énergie que le recyclage. Nous devons nous sevrer du plastique. **Les fabricants doivent remplacer leurs contenants de plastique par les contenants de verre.**

Le recyclage doit être plus efficace. **Les matériaux doivent être séparés par catégorie: papier, plastique, métal et verre.** Nous comptons sur les résidents pour placer correctement les articles dans leurs bacs de recyclage, mais malheureusement, les articles qui ne peuvent pas être recyclés et ceux qui sont sales sont souvent mis dans des bacs bleus. Si les bouteilles et les bocaux en plastique ou en verre seraient acheminés vers les écocentres, le recyclage résidentiel n'impliquerait peut-être que du papier, du carton et du métal. Les résidents et les étudiants doivent être éduqués sur la bonne procédure.

Nous devons travailler à remplacer le plastique par le verre et les matières compostables. **Le plastique que nous utilisons devrait être recyclable à 100 %. Nous devons trouver des solutions pour interdire le plastique à usage unique. Le carton compostable, des plateaux en aluminium ou en verre peuvent remplacer le polystyrène.**

Nous devons trouver une solution aux **litières de chats et aux excréments de chiens.** Les litières doivent être dans les **sacs "compostables"** https://earthrated.com/en_CA/ qui se décomposent en éléments bruts (C,H,O,N) **lorsque compostés dans des installations industrielles où la température est suffisamment élevée pour tuer les bactéries et les virus.** Nous devons faire des recherches sur les options qui nous sont disponibles. Solution temporaire : est-ce qu'on peut déposer ce genre de sac à la poubelle ? Idéalement, ces articles devraient avoir leurs propres **installations de compostage intérieure où les sacs compostables se décomposent et ne s'envolent pas avec le vent extérieur.**

Réduction des gaz à effet de serre :

Afin de réduire les gaz à effet de serre, nous recommandons de **réduire la fréquence de la collecte des déchets, du recyclage et du compostage** à toutes les deux semaines ou même une fois par mois et d'**imposer un coût sur les déchets** qui dépassent ce niveau de service. Les articles qui ont tendance à causer des problèmes avec les déchets (viande, os, odeurs) passent déjà dans la plupart des bacs bruns ou verts pour la collecte du compost, réduisant ainsi la quantité et la fréquence de la collecte des déchets. Beaucoup de citoyens congèlent ces rebuts en attendant le jour de ramassage de compost, ce qui facilite la réduction de la fréquence. Voici comment la ville de Beaconsfield s'organise:

Beaconsfield : Pour tous les services de collecte des déchets, les résidents doivent payer les frais fixes au début de l'année et les frais variables en fonction du nombre de levées pendant l'année. Les frais fixes comprennent 12 levées du bac à ordures pour l'année, et les résidents doivent payer les frais variables pour le nombre de levées supplémentaires au-delà des 12 incluses pour l'année. Ces frais fixes et les frais variables varient en fonction de la taille du bac choisi par le résident. Le bac fourni à chaque résident porte une étiquette RFID (Identification par radiofréquence) qui permet au système de déterminer où, quand et combien de fois le bac est ramassé pour chaque adresse. Étant donné que les frais sont basés sur le nombre de levées plutôt que le poids recueilli, ce système flexible encourage les résidents à mettre leur bac à la rue seulement lorsqu'il est plein.

Au cœur de l'approche de Beaconsfield se trouve un système qui permet à chaque résident de décider soi-même ses besoins en fonction de ses habitudes individuelles. Cette approche encourage chaque résident à mieux trier et réduire ce qu'il met dans sa poubelle. Individuellement, ces efforts déterminent la taille et la fréquence des bacs. Ensemble, la

collectivité est beaucoup plus consciente des moyens d'amener un avantage environnemental positif, tout en contrôlant les coûts.

Les liens suivants fournissent plus de détails pour expliquer la raison d'être de la stratégie de réduction des déchets de Beaconsfield et les outils utilisés pour informer les résidents :

Tarification incitative :

www.beaconsfield.ca/fr/tarification-incitative-1

Guide :

www.beaconsfield.ca/images/stories/environmental-fields/guide_informatif_web_fra.pdf

Phare Climat:

<https://www.phareclimate.com/277-instaurer-la-collecte-intelligente-pour-eviter-lenfouissement>

Média:

<https://unpointcinq.ca/techno/beaconsfield-poubelles-intelligentes/>

Pour plus d'information, contactez Andrew Duffield, andrew.duffield@beaconsfield.ca
Directeur du développement durable de Beaconsfield, 514-428-4400 poste 4457.

Économie circulaire :

Il y a **six écocentres sur l'île de Montréal, mais aucun dans l'Ouest de l'île**. Nous devons créer **deux autres pour l'Ouest-de-l'Île**, l'un peut-être dans le secteur de Pointe-Claire ou de Dollard-des-Ormeaux et un autre à la pointe de l'île, peut-être à Ste-Anne-de-Bellevue?

Nous devons offrir ou continuer d'offrir les points de collecte municipaux (ex. bibliothèques, travaux publics, écocentres) pour le liège, le polystyrène, les stylos usagés, les piles, les cartouches d'imprimante, les téléphones cellulaires, les vieilles lunettes, les produits d'hygiène, des produits dentaires, etc.

Les écocentres doivent être multifonctionnels : Les résidents pourront déposer **des meubles utilisables** et d'autres **articles ménagers** réutilisables pour qu'ils soient ramassés gratuitement par ceux qui peuvent les utiliser. Un **atelier de réparation** pourrait faire partie de l'écocentre pour la réparation et remise en service de certains articles. La création de ce service servirait aussi à diminuer le chômage en créant de nouveaux emplois. Les Écocentres devraient également être des **dépôts pour les bouteilles en verre et en plastique** ainsi qu'un **dépôt permanent nécessaire pour les équipements électroniques, les pneus, les matelas, les matériaux toxiques, les médicaments, etc.** Terra Cycle www.terracycle.com est une entreprise qui recueille une grande variété d'articles qui seraient normalement mis en décharge. Leurs conteneurs devraient également être inclus à l'Écocentre.

Mobilisation :

L'éducation est un prérequis de tous ces avances : des **campagnes médiatiques (télévision, radio, médias sociaux), l'affichage municipal, la documentation, les sites Web, dans les épiceries, les écoles locales et par l'ouverture des centres de recyclage et de compostage aux visites publiques**. Nous vous suggérons de créer des **vidéos informatives** spécifiques au processus de recyclage à Montréal et destinées au grand public ainsi qu'aux écoles. Il faudrait **embaucher des étudiants en études environnementales des cégeps et des universités** pour qu'ils se rendent dans les écoles, les centres communautaires et les immeubles afin de sensibiliser la population.

Le **renforcement positif** est essentiel pour passer le message. Montréal devrait offrir des incitatifs, des récompenses et une reconnaissance aux arrondissements et aux municipalités

de l'agglomération de Montréal qui atteignent ou dépassent l'objectif zéro déchet. Montréal devrait également offrir des incitatifs, des récompenses et une reconnaissance aux entreprises et aux écoles qui se démarquent dans leurs efforts pour atteindre l'objectif zéro déchet.

Nous remercions à nouveau l'agglomération de cette consultation.

La Coalition - Amis de l'environnement a beaucoup réfléchi à ces défis et estime que tous les objectifs mentionnés ici sont réalisables. Il est critique que nous agissions tous.

Susan Hawker,

Coalition - Amis de l'environnement

20787, chemin Lakeshore,

Baie D'Urfé, QC

H9X 1S1

514-457-1793